

Editorial: vers plus de responsabilité

La saison 2017 des assemblées générales a montré que les engagements volontaires des entreprises n'ont qu'un trop faible impact sur leurs activités. La sous-traitance et les fournitures sont trop souvent laissées de côté, comme le montre l'engagement de Nestlé pour des produits «zéro déforestation» d'ici à 2020 (page 3). Dans le même temps, les objectifs de performance fixés aux directions sont définis indépendamment des règles internes de durabilité, de telle sorte qu'ils ne peuvent que très difficilement être atteints en respectant une pratique des affaires responsable.

La France montre la voie

Lorsque l'activité volontaire ne suffit pas, d'autres moyens doivent être pris. La France est le premier pays où la loi impose aux entreprises de respecter les droits humains et l'environnement, y compris pour leurs filiales et leurs chaînes d'approvisionnement. Qu'en est-il de la Suisse, le pays où la densité de grandes firmes est la plus forte? Le Conseil fédéral est à la traîne avec un plan d'action bien timoré et recommande le rejet de l'initiative «pour des multinationales responsables (Kovi)», qui s'appuie sur les PME suisses comme ambassadrices (page 6).



Des causes qui se rejoignent

La Kovi n'est pas la seule initiative pour plus de responsabilité dans les grandes entreprises suisses. Il en est ainsi de l'initiative lancée «pour une interdiction du financement du matériel de guerre», qui interdit aux institutions financières publiques d'investir dans des entreprises d'armements. Depuis des années, Actares a enjoint les banques et les assurances à investir de manière responsable. Des firmes, ou des projets, qui épuisent des ressources non renouvelables, produisent du matériel de guerre, ou dont les produits masquent un travail d'enfants, ne doivent pas obtenir de financement (page 2).

Une influence indirecte

«Tous actionnaires, tous responsables». La devise d'Actares rappelle que par le biais des caisses de pension ou du 3ème pilier, chacune et chacun investit indirectement du capital en actions et est donc co-responsable du comportement des entreprises. Regroupés, les droits de ces actions représentent un volume appréciable. Actares s'engage pour qu'assurés et assurés aient non seulement accès aux positions de votes de leurs caisses de pensions, mais puissent influencer leur comportement (page 7).

Sommaire

Editorial: vers plus de responsabilité	1	Humeur: Bouddha s'invite à Paradeplatz	6
Risque d'atteinte à la réputation	2	Initiative pour des multinationales responsables	6
Durabilité dans les chaînes d'approvisionnement	3	L'adieu au carbone	7
Scandale de Credit Suisse au Mozambique	3	Réseau: La Société pour les peuples menacés	7
Critères de votes en matière de rémunérations	4	Note de lecture: «La bourse ou l'éthique?»	8
Douze ans de chantier	4	Assemblée générale des membres	8
Entretien: Kaspar Hohler	5	Impressum – Actares Bulletin n°35	8

Risque d'atteinte à la réputation

Les bonus et des hauts salaires ont été cette année au cœur des assemblées générales d'actionnaires (AG). L'avenir dira si le signal d'alerte donné par les résultats des votes va orienter à la baisse les montants les plus élevés. Trop peu d'attention est portée à l'humain, à l'environnement et au climat.

Une nouvelle saison des AG est derrière nous. L'intérêt des gros actionnaires s'est hélas limité le plus souvent aux questions financières. Si d'autres préoccupations liées à la société et à l'environnement ont passé au second plan, faut-il en incriminer la poursuite des confrontations sur les rémunérations?



Actares chez LafargeHolcim

Affaires versus environnement

Credit Suisse (CS) met volontiers en avant son engagement pour la protection du climat et indique ne plus financer directement les mines et les centrales au charbon. Mais l'attrait des bonnes affaires l'amène à investir indirectement dans de telles entreprises. Comme en Turquie, à Amasra, où près de 120 ONG locales combattent un projet de centrale en raison de ses impacts négatifs sur les écosystèmes locaux, l'espace vital de la population, l'agriculture et la pêche. Jusqu'en été 2016, il a été impossible de trouver des investisseurs internationaux. Aucune raison pour CS de renoncer: au début de cette année, selon des sources locales, la banque a engagé des négociations pour un financement indirect. CS ferait aussi partie des partenaires financiers les plus importants pour le projet d'oléoduc très contesté au Dakota, et au Mozambique, la banque serait mêlée à des trafics d'armes (voir page 3).

Controverses avec effets secondaires

UBS, sa concurrente, se voit aussi critiquer ses investissements dans des projets nuisibles au climat comme les centrales à charbon, la fracturation hydraulique et les forages dans l'Arctique. D'autre part, l'institut financier est lié à la société US Duke Energy, active dans le secteur énergétique, condamnée à une amende de plus de 100 millions de dollars pour non-respect de règlements sur la protection des eaux en Caroline du Nord. Des affaires non seulement désastreuses pour l'environnement et la population locale, mais qui comportent aussi des risques et ternissent la réputation d'UBS.

Le groupe cimentier mondial LafargeHolcim a franchi la ligne rouge. La justice française a décidé d'enquêter, car il a été rendu public que l'entreprise avait soutenu financièrement l'Etat Islamique durant des années. Sous la pression des autorités, des gros actionnaires et des médias, LafargeHolcim n'a vu qu'une échappatoire: après le retrait du vice-président Bruno Lafont, peu avant l'assemblée générale, le CEO Eric Olsen a été prié de partir.

Miser sur la responsabilité

A l'avenir, Actares va continuer à avoir à l'œil le manque d'éthique dans le comportement des grandes entreprises suisses, soutenir activement l'initiative pour des multinationales responsables et mettre l'accent dans ses interventions aux AG sur les risques de réputation. Les actionnaires minoritaires n'ont qu'un faible impact sur les résultats des votes. Il est d'autant plus important de renforcer l'activité des groupes de travail qui tentent d'exercer une influence aussi en dehors de la saison des AG, en restant en contact avec les directions des entreprises ou leurs services de communication, au moyen de lettres et de rencontres. D'autre part, les grands investisseurs comme les caisses de pensions, l'AVS ou les fonds doivent prendre en considération les intérêts des personnes qui leur ont confié leur argent et les représenter vis-à-vis des entreprises.

Durabilité dans les chaînes d'approvisionnement

Trop souvent les normes de durabilité des grandes entreprises ne s'appliquent qu'à leur propre production. Actares a interpellé Nestlé pour savoir comment l'entreprise applique son «no deforestation commitment» à sa consommation indirecte de soja.

Depuis 10 ans et au niveau mondial, les surfaces cultivées en soja ont augmenté plus fortement que celles destinées à d'autres cultures. Elles représentent aujourd'hui une surface comparable à la France, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas réunis. Les cultures de soja pénètrent de plus en plus profondément dans la forêt amazonienne et la savane du Cerrado, perturbant un gigantesque réservoir de CO₂ et conduisant à la dégradation et à la perte de biodiversité.

Des tonnes de soja comme fourrage

Environ 20% de la production mondiale de soja seulement sont destinés à l'alimentation humaine directe, les 80% restants entrent dans la composition des fourrages qui finalement se retrouvent dans nos assiettes sous forme d'œufs, de produits laitiers, de viandes et de poissons. Pour des firmes comme Nestlé la quantité de «soja indirect» entrant en jeu dans

l'élaboration des produits est bien supérieure à celle de «soja direct».

Nestlé s'est engagé dans son «no deforestation commitment» à ce que, d'ici 2020, plus aucun produit vendu par la firme partout dans le monde ne soit responsable de déforestation. Un engagement digne de soutien, pour autant qu'il soit mis en œuvre globalement.

Jusqu'ici, les lignes directrices de Nestlé ne concernent que ses achats de «soja direct» et pas de soja comme fourrage. Afin que l'engagement pris pour 2020 soit tenu, l'analyse des standards de production du soja fourragé entrant dans les chaînes de production est indispensable. Actares a abordé ce thème lors de l'AG de Nestlé de cette année et attend que la firme élabore un plan de mesures appropriées.

■ WWF Soy Scorecard: <http://soyscorecard.panda.org>

Scandale de Credit Suisse au Mozambique

Credit Suisse a accordé des crédits à de hauts représentants du gouvernement mozambicain pour la défense armée. Diverses autorités de surveillance s'intéressent à ces affaires douteuses.

En 2013-2014, Credit Suisse (CS) à Londres a accordé, avec la banque russe VTB (Londres), un crédit de plus de 2 milliards de dollars au Mozambique. CS a émis des bons et a indiqué que le crédit était destiné au développement d'une flotte de thoniers. Un projet alibi: la flotte ne devait coûter que 91 millions, d'après le ministre des finances, elle n'était pas destinée à la navigation en haute mer et n'a jamais été mise sur pied.

Où est allé tout cet argent?

Des recherches ont établi que le mobile des instigateurs mozambicains était d'affecter ces crédits à des buts militaires. Mais les acquéreurs des bons de CS s'étant retrouvés les mains vides, la dette de l'état a dû être restructurée. Quant il s'est avéré que d'autres crédits secrets avaient été accordés avec la garantie

de l'état contrairement aux dispositions légales, le FMI et divers états créditeurs ont cessé tout versement.

Le Mozambique est insolvable

En octobre 2016, le pays s'est déclaré insolvable. Avec une dette à hauteur de 110% du PNB, c'est le pays le plus endetté d'Afrique. Les hôpitaux manquent de médicaments, les écoles d'infrastructures, les salaires sont coupés. La moitié de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté. La tête du parti Frelimo a entravé la procédure d'audit et les banques qui ont accordé ces crédits, vraisemblablement en violation des devoirs élémentaires de prudence, se taisent. On attend pour l'été 2017 la décision des banques anglaises et de la surveillance de la bourse des USA. Actares suivra cette affaire attentivement.

Critères de votes en matière de rémunérations

Des salaires et des bonus exagérés offrent des incitations erronées et gênent une gestion des affaires orientée vers le long terme. Actares fixe pour cette raison des limites claires.

Cette année, lors de la saison des assemblées générales des sociétés du SMI, les rémunérations exagérées de leurs instances dirigeantes ont fait les gros titres. Actares veut fermer la porte aux gestionnaires des sociétés qui ne sont intéressés qu'à faire un argent rapide. Les principes suivants sont donc à la source des recommandations de vote d'Actares:

- Pour Actares, les trois volets de la rémunération doivent être soumis séparément de manière contraignante à l'assemblée générale.
- Les membres d'un conseil d'administration (CA) ne doivent toucher aucune rémunération variable liée à la gestion opérationnelle de la société. Actares refuse les rémunérations variables pour le CA.
- Les rémunérations fixes doivent être adoptées par avance pour l'exercice en cours, et séparément pour chaque organe.
- Les bonus ainsi que les rémunérations variables issues de plans d'intéressement doivent être adoptés

a posteriori, en toute connaissance des résultats de la société ainsi que des rapports y relatifs.

Des limites supérieures significatives

Actares accepte pour la présidence du conseil d'administration une rémunération d'au maximum 1 million de CHF. Tous les autres membres du conseil d'administration ne doivent pas toucher un plus de 0,5 millions de CHF. Pour aucun des membres de la direction générale, la composante fixe de la rémunération ne doit pas dépasser 1,5 million de CHF, et les rémunérations variables ne doivent pas excéder la moitié de la composante fixe.

Cette année, les rémunérations dans nombre d'entreprises ont atteint un multiple du maximum toléré par Actares, et ont donc été refusées.

- www.actares.ch > critères de votes

Douze ans de chantier

En 2005, Actares décidait de ne plus seulement intervenir lors des assemblées générales et de dialoguer avec les entreprises, mais aussi d'élaborer ses propres positions de votes. Une évolution de douze ans sous le regard de Roby Tshopp, directeur jusqu'en mars 2017.

Exclu de faire rimer exercice des droits de votes avec arbitraire! Les principes constituant depuis 12 ans les Lignes directrices d'Actares ont rapidement été complétés par un volet pratique. Quelle limite déterminera que le rapport annuel «manque de transparence»? Comment reconnaître «une répartition acceptable d'hommes et de femmes»? Auparavant internes, les critères d'application sont désormais publiés sur le site web d'Actares, et leur évolution est constante.

Réjouissante croissance

Depuis 2005, le nombre de membres d'Actares a pratiquement doublé, permettant de renforcer le secrétariat d'autant. Les deux sites de Genève et Berne sont établis, avec une équipe solide et efficace. Le réseau avec d'autres organisations s'est étoffé et les contri-

butions de bénévoles au sein d'Actares prennent de de l'ampleur, rendant possible de suivre un plus grand nombre d'entreprises.

Une voix qui compte

Actares est devenue une voix qui compte dans le domaine du droit des actionnaires. Si la campagne de 2012 et 2013 autour de l'initiative «Minder» y a contribué, l'ancienneté de la démarche d'Actares, son discours réfléchi, constant et solidement étayé est la clé de son succès. Les médias et l'opinion publique apprécient les positions claires, accessibles et cohérentes d'Actares.

Afin de poursuivre avec succès la voie tracée, le chantier d'Actares ne se terminera pas de sitôt.

Entretien: Kaspar Hohler

Kaspar Hohler est rédacteur en chef des Editions EPAS (Prévoyance Professionnelle et Assurances Sociales SA). En sus de publications spécialisées et de périodiques, elles s'engagent dans la formation initiale et continue de conseils de fondations, de présidents et vice-présidents de caisses de pensions et de personnes liées à la prévoyance professionnelle et aux assurances sociales. Ces activités permettent à EPAS de mieux sensibiliser ces personnes aux investissements responsables et de leurs fournir les outils d'analyse nécessaires.

Actares: Actares estime que les assurées et assurés sont co-responsables des investissements de leurs caisses de pensions et que ces dernières devraient les informer de manière transparente. Quelle est actuellement la situation dans les caisses de pensions suisses?

Kaspar Hohler: citons en exemple le droit des actionnaires: avec l'acceptation de l'initiative Minder en 2013, les caisses de pensions sont dans l'obligation d'exercer leurs droits de vote dans les sociétés cotées suisses et d'en informer leurs assurées et assurés. Quelques caisses de pensions ont considéré que cette obligation était une chance, elles ont fait usage de leurs droits de vote et communiqué facilement et rapidement leurs positions, par exemple par internet. D'autres voient cette nouvelle disposition plutôt comme une réglementation désagréable. Certaines ont même préféré renoncer à posséder directement des actions suisses.

Comment les caisses de pensions sont-elles sensibilisées aux désirs de leurs assurés, qui voudraient influencer la politique d'investissement de leur caisse?

D'après ma propre expérience, les conseils de fondations, comme les directions, apprécient les commentaires et propositions de leurs assurés. Mais ces derniers sont bien souvent passifs et s'intéressent surtout, si ce n'est exclusivement, aux performances de leur caisse. Sur la manière de voter, ou plus généralement sur leur politique d'investissements, même les plus grandes caisses d'entreprises ou caisses collectives ne donnent pratiquement aucune information.

Quelles possibilités les assurés ont-ils d'exercer une influence sur leurs caisses de pensions?

Le système de la prévoyance professionnelle repose sur le partenariat social et est justement prédestiné à tenir compte des désirs des assurés. Ils peuvent tenter de se faire élire au conseil de fondation - beaucoup de caisses peinent à trouver des personnes candidates pour ces fonctions. Les personnes employées peuvent poser leurs questions directement à leurs conseils de

fondation. En outre, dans quelques caisses importantes, le dialogue est facilité par un système de délégation entre collègues. Il est aussi possible d'interpeller employeuses et employeurs au sujet des caisses de pensions - et même dans les PME, pour proposer que l'entreprise change de caisse. Ces possibilités ne sont utilisées que bien trop rarement.

Comment évaluez-vous l'impact de campagnes comme PensionFairVote, où des assurées et assurés ont questionné par courrier leurs caisses de pensions sur leurs votes?

Il est dans la nature de l'homme de ne pas commencer par se réjouir quand on exerce une pression sur lui. De plus, les caisses de pensions sont déjà prises dans un corset réglementaire très serré - toute tâche supplémentaire est d'abord vue avec scepticisme, à l'exemple de l'initiative Minder! Il en découle que des exigences de comportement durable devraient reposer sur le libre arbitre et non prescrites par le législateur. Pour la durabilité, bien des choses bougent dans les caisses de pensions: beaucoup de responsables de caisses suivent des formations continues sur ce sujet, les investissements sont contrôlés. Il n'est pas possible de dire si ceci est dû aux campagnes publiques, à la simple reconnaissance de l'importance de la durabilité ou si c'est significatif sous l'angle du rendement.



■ VPS: <https://tinyurl.com/yao85arb>

Humeur: Bouddha s'invite à Zurich Paradeplatz

Lors de l'assemblée générale 2016 de Credit Suisse, un actionnaire a cité Erasme de Rotterdam, un humaniste de la Renaissance. Avec pertinence: un peu de réflexion et de bon sens pourraient être utile à la banque. Quant à nous, comme les banques aiment jongler avec les chiffres, nous engageons Credit Suisse à faire l'essai du noble chemin octuple de la sagesse du bouddhisme. Credit Suisse peut-il espérer atteindre le nirvana des banques, ou doit-il s'attendre à une octuple dégringolade? Lisez la suite!

Les deux premiers chemins conduisent à la compréhension et la pensée justes – dans le langage des affaires bancaires: «Vision, Mission & Values». Au vu des multiples échappatoires et des questions soulevées par le pactole des bonus, nous nous demandons si ces principes n'ont pas parfois été perdus de vue par Credit Suisse.

Les chemins trois à cinq mènent à la parole, à l'action et au mode de vie justes – «Public Relations» et

«Compliance». Des chemins étroits, qui n'autorisent aucun détour. Là, Credit Suisse a déjà chuté: aide à la soustraction fiscale, crédits douteux au Mozambique, frais de justice à hauteur de milliards.

Enfin, sur les chemins six à huit, on tend vers l'effort, l'attention et la concentration justes, cherchant à réduire les sentiments négatifs – «Stakeholder Management». Sur ces voies, Credit Suisse titube depuis bien longtemps. L'action a perdu en dix ans les trois quarts de sa valeur, les clients se plaignent des hausses des frais, alors que les intérêts baissent, et milliers de postes de travail ont disparu.

En conclusion: le chemin est encore long pour Credit Suisse jusqu'au niveau supérieur de la connaissance. Mais, dans notre engagement en tant qu'actionnaires, nous nous attendons à ce qu'au moins la direction prise soit la bonne!

Initiative pour des multinationales responsables

L'initiative pour des multinationales responsables prévoit un devoir de diligence raisonnable pour protéger les droits humains et l'environnement. Elle cherche des entrepreneuses et des entrepreneurs qui soutiennent l'initiative publiquement.

L'initiative pour des multinationales responsables a été lancée par 80 organisations (y compris Actares, Ethos, Public Eye, Amnesty) et prévoit un devoir de diligence raisonnable, comme dans les Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains. Le mécanisme prévoit que les sociétés identifient leurs risques en matière de droits humains et d'environnement, agissent en conséquence et rendent compte des mesures prises. A l'avenir, seules les entreprises qui ont négligé cette obligation de diligence raisonnable peuvent être tenues pour responsable des fautes commises par leurs filiales à l'étranger et pourraient être amenées à verser une indemnité. Pour les entreprises qui n'ont pas de filiales dans les pays sensibles – comme la plupart des PME –, il n'y a aucun risque de responsabilité. L'initiative a un effet préventif: les entreprises obtiennent une incitation à

se comporter correctement. Ainsi, l'excellente réputation de la place économique suisse est renforcée.

La tendance internationale est à des règles contraignantes. En France, un projet de loi similaire a déjà été adopté et plusieurs autres pays discutent de lois semblables.

Recherche entrepreneuses et entrepreneurs

Pour la campagne de votation, l'initiative a besoin du soutien de l'économie. Il faut des entrepreneuses et entrepreneurs, qui soutiennent publiquement l'initiative (avec une déclaration sur le site Web de l'initiative, par exemple) ou qui font connaître l'initiative dans leurs réseaux, pour obtenir plus de soutien.

Ecrivez à info@konzern-initiative.ch

■ <http://konzern-initiative.ch>

L'adieu au carbone

Samedi 6 mai, Lausanne: Actares apporte sa pierre à la semaine mondiale de mobilisation sur le désinvestissement, à l'occasion de laquelle les Artisans de la transition, association proche de LaRevueDurable, organisait une formation pour plus de 40 personnes enthousiastes.

Pour respecter l'accord de Paris sur le climat, les émissions de CO₂ de l'humanité ne doivent pas dépasser 360 gigatonnes d'ici 2050. Or, les réserves de carburants fossiles répertoriées aujourd'hui équivalent à 2'800 gigatonnes, dont 2'440 resteront dans le sous-sol sans être commercialisées. Les compagnies charbonnières, gazières et pétrolières continuent pourtant de comptabiliser leurs gisements comme des actifs à

réaliser. Quiconque possède des participations dans ces sociétés s'expose par conséquent à une inévitable perte de valeur. Nos caisses de pensions, banques et assurances doivent d'urgence se séparer des investissements concernés.

Actares, qui aborde la question des investissements dans le carbone depuis plusieurs années auprès des banques et des assurances (voir Bulletin N° 31), se réjouit de ce nouvel élan.

- <http://artisansdelatransition.org>
- <http://www.carbontracker.org/report/zone-de-danger-des-2-mille-milliards-de-dollars-dactifs-devalorises/>

Réseau: La Société pour les peuples menacés

La Société pour les peuples menacés (SPM) est une association de défense des droits humains qui s'engage pour les minorités et les populations indigènes. Comme la Suisse abrite nombre de sociétés actives dans l'exploitation et le commerce de matières premières, ainsi que des banques, la SPM se préoccupe de plus en plus du rôle de l'économie dans les violations de droits humains. C'est la raison pour laquelle la collaboration avec Actares s'est intensifiée.

De Christoph Wiedmer, co-président de la Société pour les peuples menacés Suisse

La SPM a été créée il y aura bientôt 50 ans en Allemagne suite au génocide des Igbo au Nigeria lors de la guerre du Biafra. La section suisse a été fondée en 1989. Cette section s'est surtout préoccupée dans les années 90 des guerres en ex-Yougoslavie. Plus tard ont suivi des campagnes sur la reconnaissance du génocide arméniens.

Les champs d'action

Ces dernières années, la SPM a concentré ses activités en Suisse sur la lutte contre la persécution des Tsiganes, et pour la reconnaissance des Roms, des Sintis et des Jenisch. Sur le plan international, la SPM s'est engagée sur la situation des Roms au Kosovo, pour les droits humains au Sri Lanka après la guerre civile et pour le droit d'être consultés de populations autochtones sur des projets économiques. En outre, depuis 2016, les nouvelles archives tchétones sont un instrument à disposition pour se pencher sur les

crimes de guerre en Tchétchénie (www.chechenarchive.org).

Projets économiques des conflits

Les campagnes pour dénoncer les violations à l'étranger de droits humains par des firmes suisses ou par leurs fournisseurs ont pris de l'importance. Ainsi, nous critiquons la branche du tourisme pour les violations des droits de pêcheurs traditionnels au Sri Lanka, les sociétés de raffinage d'or en

Suisse, qui continuent à recycler de l'or «sale», et les banques, quand les entreprises qu'elles soutiennent ne respectent pas les droits des indigènes. Sur ce point aussi, la collaboration avec Actares s'est intensifiée.

- Société pour les peuples menacés www.gfbv.ch/fr



© Amazon Watch

Note de lecture: «La bourse ou l'éthique?»

N'est-il pas moralement condamnable de participer aux marchés boursiers? Ne soutenons-nous pas dans ce cas une institution qui contribue à l'injustice sociale?

La Banque Alternative Suisse (BAS) a commandé au Corporate Responsibility Interface Center une étude sur l'éthique en Bourse intitulée «Réflexions sur les opérations en bourse».

Aux questions posées ci-dessus, les auteurs répondent par un «non, mais...». Ils identifient comme problématique centrale l'équité de traitement: en raison d'asymétries d'informations et de manipulations, des actrices et des acteurs du marché boursier peuvent bénéficier d'avantages par rapport aux autres. Pour

éviter cela, une intervention commune de l'Etat, des entreprises et des personnes privées est nécessaire.

L'étude comporte aussi une «réplique» de la BAS, qui souligne que les affaires traitées par les entreprises peuvent avoir aussi un impact sur des groupes sociaux qui ne participent pas au marché boursier et ne bénéficient pas des profits commerciaux. Une taxation fiscale efficace des opérations boursières pourrait selon l'opinion de la BAS garantir l'équité de la répartition de ces profits.

■ Résumé en français du rapport: <https://tinyurl.com/yba2q653>

■ Version complète en allemand: www.abs.ch/reflexionen

Actares

Actionnariat
pour une
économie durable

Bern:

Actares, Postfach
CH-3000 Bern 23
T 031 371 92 14

Genève:

Actares, CP 161
CH-1211 Genève 8
T 022 733 35 60

www.actares.ch
info@actares.ch

IBAN:
CH30 0900 0000
1744 3480 3
PC / CCP:
17-443480-3

Assemblée des membres

Notre AM se tiendra le 28 septembre 2017 à Zurich, à 16 h 30.

Après la partie statutaire, nous accueillerons Kaspar Hohler, rédacteur en chef des Editions EPAS (Prévoyance Professionnelle et Assurances Sociales SA). L'an dernier, la discussion a porté sur la prise en compte en Suisse de la durabilité par les caisses de pensions (CP). Cette année, la conférence de notre invité portera sur l'influence que nous pouvons avoir en tant que destinataires sur leur politique d'investissement. L'information fournie par nos CP est-elle trans-

parente? Quelle attention prêtent-elles à nos souhaits? De quels leviers disposent les particuliers pour influencer leur CP?

Cette partie de notre AM est de nouveau ouverte au public cette année. N'hésitez donc pas à y inviter vos connaissances que le sujet intéresse. Le comité se réjouit de vous rencontrer ensuite pour d'intéressantes discussions autour d'un apéritif. Les membres recevront une invitation détaillée fin août. Des informations sur la conférence publique seront publiées sur le site internet www.actares.ch. Réservez déjà la date!

Impressum – Actares Bulletin n°35

Tirage en français: 900 exemplaires / en allemand: 1200 exemplaires

Ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro: Catherine Herold, Kaspar Hohler, Beat Honegger, Jean-François Rochat, Roger Said, Annemieke Stössel, Roby Tschopp, Nicole Weydknecht, Christoph Wiedmer

Photos: Actares, Amazon Watch, sanderstock

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstr. 26, 6003 Lucerne,

Impression sur papier 100% recyclé, Rebello

Avec le soutien de la Ville de Genève, Département des finances et du logement, et de la Banque Alternative Suisse